

PACTE DE CONFIANCE ETAT- COLLECTIVITES

UNE MISE SOUS TUTUELLE DEGUISEE

Après des années de baisse, le projet de loi de Finances 2018 prévoit une stabilisation des dotations de l'Etat aux collectivités.

Il pourrait s'agir d'une nouvelle positive si elle ne cachait pas autre chose. En effet, au-delà de cette annonce, le gouvernement va mettre en place un véritable outil de contrôle de l'évolution des dépenses de fonctionnement des 319 collectivités ayant les budgets les plus importants.

Leur évolution ne devra pas être supérieure à 1,2% par an.

L'objectif est simple : 13 milliards d'économies d'ici 2022.

Les effets sur les agents et le service public ne vont pas tarder à se faire sentir. En effet, la seule évolution des dépenses de personnel découlant des avancements d'échelons, même fortement réduite par PPCR, va très certainement dépasser les 1,2% d'évolution de la totalité des dépenses de fonctionnement imposés aux collectivités. Sans parler de la croissance nécessaire, des dépenses d'ordre social dans les départements, tous concernés par ce « pacte ».

Quelles solutions vont alors s'offrir aux collectivités concernées ?

Diminuer :

- les effectifs,
- les possibilités d'avancement de grade,
- les promotions internes, fermer des services publics,
- augmenter le recours aux Entreprises Publiques locales...

FO condamne et s'oppose à ce « pacte de confiance » qui va encore une fois, peser sur les collectivités alors que celles-ci ne sont pas en déficit et réalisent l'essentiel des dépenses d'investissement publiques. FO refuse que les agents publics soient la variable d'ajustement des politiques d'austérité.

LES DEPENSES PUBLIQUES SONT UN INVESTISSEMENT

**LES SERVICES PUBLICS GARANTISSENT A TOUS LES
CITOYENS L'EGALITE DE TRAITEMENT ET PROTEGENT
LES PLUS FAIBLES**

**POUR FORCE OUVRIERE, IL N'Y A PAS DE REPUBLIQUE
SANS SERVICES PUBLICS**